

XV^e ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CIOPF

26 Ordres francophones répondent présents

Pour sa XV^e Assemblée générale qui s'est tenue à Paris le 5 novembre 2008, la Conférence internationale des Ordres de pharmaciens francophones (CIOPF) a réuni les représentants de 25 Ordres nationaux francophones, auxquels il faut ajouter celui de France. Les intervenants ont insisté sur la place et le rôle irremplaçables du pharmacien dans la dispensation des médicaments et comme acteur de santé publique ainsi que sur la nécessité de poursuivre la lutte contre le marché illicite et la contrefaçon.

« Nous mesurons le chemin parcouru dans le cadre des relations que nous avons établies entre les pharmaciens

francophones dans le monde entier depuis 15 ans. Cela nous a permis de mieux apprécier notre richesse culturelle, nos modes d'exercice respectifs, nos possibilités d'échange d'expériences et, dans le cadre de la globalisation de l'industrie du médicament, de voir comment nous pouvions faire évoluer nos conditions d'exercice ». C'est par ces mots que Jean Parrot, président de la CIOPF et du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens de France, a ouvert l'Assemblée générale avant d'inviter chacun des Ordres à se présenter. La lutte contre les médicaments de rues et la contrefaçon sont une préoccupation permanente. À l'initiative des Ordres de

pharmaciens, des comités de lutte contre ces deux fléaux se sont constitués dans certains pays et les campagnes nationales d'information et de sensibilisation se sont généralisées. Les délégations ont insisté sur l'importance de la présence de pharmaciens dans les instances étatiques pour faire entendre leurs voix. La concentration des officines dans les capitales et les grandes villes au détriment des zones rurales a aussi été soulignée, de même que l'importance de la lutte contre la concurrence déloyale et la défense du monopole pharmaceutique.

Alors qu'en Afrique les patients perçoivent mal la différence entre le service rendu par le pharmacien et ce qu'ils trouvent sur les marchés illicites, Guilherme de Lemos, chargé de mission au ministère des Affaires étrangères, a insisté sur le rôle du pharmacien dans la dispensation du médicament et son bon usage. Après avoir fait le point sur la réglementation et les pratiques de dispensation dans les pays d'Afrique francophone, il a souligné la nécessité de modifier et de compléter la législation en tenant compte des spécificités locales, et d'organiser une formation continue des pharmaciens mieux adaptée à leurs pratiques.

Le site de la CIOPF pour échanger

Opérationnel depuis presque deux ans, le site de la CIOPF a comptabilisé 15 460 sessions au 1^{er} semestre 2008 (contre 10 800 le semestre précédent). D'une durée moyenne de 15 minutes, elles ont été effectuées par 7 000 visiteurs, principalement les jours ouvrés. La rubrique la plus visitée est celle des « Fiches des pays ». Tous les membres de la CIOPF sont invités à transmettre régulièrement les mises à jour de ces fiches très appréciées par les internautes. Ainsi que l'a souligné Jean Parrot: « Ce site pourrait être un véritable outil de communication entre les membres de la CIOPF et les organisations professionnelles, il est encore sous-exploité et nous comptons sur vous pour l'enrichir de vos expériences et de vos informations ».



Pour 2008/2009, les membres de la CIOPF doivent contribuer au développement du site en mettant en ligne les actualités de leurs pays respectifs. L'objectif est de continuer pendant l'année à échanger, à renforcer les liens et à valoriser toutes les actions menées, ce qui conduira aussi à une augmentation de son utilisation.

Le site Internet : www.ciopf.org

26 pays étaient représentés à la XV^e AG de la CIOPF par les présidents ou des délégués de leurs Ordres nationaux ou organismes assimilés. Il s'agissait des pays suivants : Algérie, Belgique, Bénin, Burkina Faso, Cambodge, Cameroun, République de Centrafrique, Comores, République du Congo, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, France, Gabon, Guinée, Haïti, Liban, Madagascar, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Québec, Sénégal, Tchad, Togo et Tunisie.

Médicaments antirétroviraux dans les pays à ressources limitées : des recommandations pour la gestion d'une pharmacie et pour la dispensation



Jean Parrot

L'un des objectifs du millénaire pour le développement est de stopper la propagation du VIH/sida. Sa réalisation nécessite la mobilisation et la contribution de

tous les acteurs concernés, en particulier celles des pharmaciens. En effet, la réussite des traitements dépend de la continuité des approvisionnements en médicaments et des bonnes pratiques de dispensation, domaines de compétence et d'expertise du pharmacien.

La FIP (Fédération internationale pharmaceutique), qui dès 1995 s'est engagée à faire reconnaître la place des pharmaciens dans la lutte contre le sida, a été à l'origine de l'élaboration et de la publication d'une brochure

intitulée « *Recommandations pour la gestion d'une pharmacie et la dispensation de médicaments antirétroviraux dans les pays à ressources limitées* ».

Réalisée par le groupe de travail Pharmaciens et VIH/sida, la brochure a été présentée à Bâle lors du 68^{ème} Congrès annuel de la FIP. Son objectif est d'être un document pratique pour les pharmaciens des pays en développement intervenant dans un cadre hospitalier ou dans une pharmacie associative ou encore communautaire.

14 fiches techniques

Le document se décline en 14 fiches techniques. Elles décrivent les activités pharmaceutiques liées à la prise en charge du sida et donnent des exemples de procédures concernant les principales fonctions du pharmacien, tant au niveau de la gestion logistique

et organisationnelle des médicaments (mise en place et organisation d'une pharmacie hospitalière, bonne conservation des médicaments, sécurisation des approvisionnements, gestion des dons, gestion des stocks...), qu'au niveau du processus de dispensation et de suivi des patients (gestion des fichiers patients, adhésion des patients à leurs traitements, bonnes pratiques de dispensation, formation des équipes...). Ce document a été transmis à l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et à Unitaïd. « *Nous allons essayer d'en faire une véritable feuille de route* », a déclaré Jean Parrot. « *Nous vous le diffusons pour que, sous l'égide de vos Ordres respectifs, vous puissiez encourager son utilisation dans les pharmacies qui font de la dispensation de médicaments antirétroviraux afin que les critères de bonne observance et de bonnes pratiques pharmaceutiques soient suivis.* »

La brochure peut être téléchargée en français sur le site du www.ciopf.fr et en anglais, sur le site du réseau international des pharmaciens sur le VIH/sida : www.fip.org/vihsida

9^{ème} Forum pharmaceutique international : pharmaciens acteurs de la santé publique



Serge Aimé Issembe

C'est à Libreville, capitale du Gabon, que s'est tenu du 4 au 6 juin 2008 le 9^{ème} Forum pharmaceutique international organisé sous l'égide de l'Inter-Ordre des

pharmaciens d'Afrique (Iopa), de l'Intersyndicat des pharmaciens d'Afrique (Ispharma) et de l'Association des centrales d'achats des médicaments essentiels (Acame).

« *Plus de 500 pharmaciens de toutes spécialités, représentant vingt-quatre pays, se sont déplacés à Libreville. Une trentaine de laboratoires pharmaceutiques, dont une forte délégation de laboratoires marocains, était également présente* », a indiqué Serge Aimé Issembe, président de l'Ordre national des pharmaciens du Gabon.

Les communications, centrées sur la place et rôle du pharmacien face aux défis de santé publique en Afrique, ont été déclinées en cinq sous-thèmes : l'amélioration de la qualité des soins, la pharmacovigilance en Afrique, l'industrie pharmaceutique en Afrique, la lutte contre les grands fléaux (sida, paludisme, trypanosomiase humaine), l'environnement et la santé.

« *Les objectifs spécifiques que nous nous étions fixés comme la revalorisation du métier de pharmacien, l'accroissement de la force de négociation des pharmaciens vis-à-vis des laboratoires pharmaceutiques internationaux, l'établissement d'un partenariat avec les pouvoirs publics, l'organisation d'une formation continue de qualité, l'amélioration de l'accès aux médicaments, la promotion des unités de fabrication de médicaments en Afrique ont été atteints* », a encore déclaré Serge Aimé Issembe.

À noter sur vos agendas

Du 11 au 13 mars 2009 : Le Medec à Paris

Du 4 au 6 avril 2009 : Pharmagora à Paris

Du 3 au 6 juin 2009 : 10^e Forum pharmaceutique international à Abidjan (Côte d'Ivoire)

Du 4 au 6 août 2009 : 10^e Conférence CPA (Commonwealth Pharmacists Association) à Accra (Ghana) en collaboration avec la société pharmaceutique du Ghana

Du 3 au 8 septembre 2009 : 68^e Congrès de la Fédération internationale pharmaceutique à Istanbul (Turquie)

4 novembre 2009 : 16^e Assemblée générale de la CIOPF à Paris (France)

5 novembre 2009 : 22^e Journée de l'Ordre national des pharmaciens de France à Paris

Forum pharmaceutique africain : des projets avec l'OMS et de nombreux autres chantiers

Le Forum pharmaceutique africain (FPA) a été inauguré en mai 2004 à Harare (Zimbabwe), devenant ainsi le 6^{ème} Forum régional de la FIP. Ses objectifs sont de développer les partenariats, le dialogue, la compréhension et l'activité entre les pharmaciens de la région Afrique afin de répondre aux besoins sanitaires spécifiques de cette région. « *Nous avons la capacité de mobiliser d'autres institutions, comme la FIP, à laquelle le Forum est lié, ainsi que l'OMS* », a précisé Didier Mouliom, membre du comité exécutif du FPA, intervenant au nom de son président, Azubike Okwor. Des liens directs avec l'OMS ont été établis. Le Forum travaille, dans ce cadre, au projet Good Pharmacy Program qui sera expérimenté dans quatre pays africains, deux anglophones et deux francophones. Le Forum a engagé plusieurs autres chantiers. Le premier numéro du Bulletin d'information du pharmacien africain, la newsletter du Forum, a été publié et distribué à Bâle lors du dernier

congrès de la FIP. Des articles de cette édition, entièrement en anglais, ont été traduits, l'objectif étant un bulletin bilingue. Didier Mouliom a notamment fait part du souhait de recevoir des articles écrits par des pharmaciens francophones pour le prochain bulletin. Le FPA encourage également les Ordres de pharmaciens à organiser des événements publics – présence dans les médias, interventions dans les écoles ou sur les marchés... – à l'occasion des journées de sensibilisation aux maladies de l'OMS (Journée mondiale du diabète, du sida...). Un calendrier de ces manifestations va être publié. Un autre chantier concerne la mise en œuvre des bonnes pratiques pharmaceutiques (BPP), avec le soutien de la Fondation de la FIP pour l'éducation. Avec à la clé la possibilité d'établir des collaborations et des échanges entre les membres anglophones et francophones du Forum. Enfin, le Forum entend favoriser les échanges entre pharmaciens et étudiants. Il travaille notamment, dans

H. Mokdafi



Didier Mouliom

le cadre du projet Pharmabridge de la FIP, au développement d'un programme d'échange d'étudiants entre pays du Sud, à l'image du programme européen Erasmus. Concernant les pharmaciens, le Forum entend optimiser leur implication dans les actions et les événements organisés en Afrique et dans le monde. À ce propos, Didier Mouliom a notamment rappelé les opportunités offertes par la Conférence de l'Association pharmaceutique du Commonwealth qui, pour la première fois, se tiendra en Afrique, au Ghana, en août 2009. Il a aussi fait part du souhait du président du FPA d'accueillir le président et le secrétaire général de la FIP en 2009. Alors que la FIP a l'intention d'intensifier ses efforts en Afrique à travers le FPA, « *il faut que nous mettions nos forces en commun au niveau panafricain* », a déclaré Didier Mouliom. « *Il est impératif de nous organiser dans le Forum afin d'être unis pour servir la cause de la pharmacie en Afrique et renforcer notre contribution aux services de santé de notre continent* ».

Soutenir les compétences pharmaceutiques face aux contrefaçons

H. Mokdafi



Dr Ziad Nassour

Après avoir rappelé la place et le rôle du pharmacien dans la protection de la santé des patients et dressé l'état des lieux au Liban, le Dr Ziad Nassour, vice-président de la CIOPF, s'est élevé contre ceux qui préconisent une évolution particulièrement inquiétante de l'exercice pharmaceutique. Elle revient notamment à changer les principes fondamentaux de la profession pour développer la concurrence et à permettre l'installation de chaînes de pharmacie dans les grandes surfaces. Dans certains pays, cela a conduit à une concentration des pharmacies entre quelques groupes et à un monopole d'intérêts privés au détriment du

monopole des compétences représenté par le pharmacien.

Pour Ziad Nassour, il est primordial de faire évoluer le métier de pharmacien dans le sens d'un renforcement de la protection de la santé des patients. La mise en œuvre du dossier pharmaceutique dans les officines, la présence de pharmaciens cliniciens dans les hôpitaux ou l'organisation d'une formation pharmaceutique obligatoire y contribuent. De même, il faut renforcer le rôle du pharmacien dans l'accompagnement des patients, notamment ceux atteints de maladies chroniques, et promouvoir son droit de substitution. « *C'est dans ces directions qu'il faut orienter la profession et non pas encourager l'ouverture du capital des sociétés des professions réglementées compte tenu des risques associés aux contrefaçons* ».

La contrefaçon est d'ailleurs en augmentation dans tous les pays. La mobilisation de la CIOPF, marquée en 2004 par l'organisation d'un premier colloque, « *a ouvert le chemin à la lutte contre la contrefaçon dans nos pays* », a indiqué Ziad Nassour. Dans le cadre de la campagne de sensibilisation menée en 2008, les pharmaciens libanais se sont notamment attachés à préciser la nature du médicament contrefait. Il importe de faire comprendre qu'il perd son identité et ses qualités thérapeutiques pour devenir inefficace, voire dangereux.

« Faites pour tromper et gagner de l'argent, la contrefaçon est un véritable problème de santé publique. Elle compromet la crédibilité du système de santé, de la chaîne de responsabilité des médicaments et des gouvernements ».

Autres points abordés au cours de l'assemblée générale de la CIOPF

Techniciens de santé. Face à la pénurie en professionnels qualifiés qui touche de plus en plus toutes les professions de santé dans tous les pays, le président Parrot a rapporté les axes d'une réflexion récemment lancée au sein de la FIP. Il s'agirait de confier à chaque profession – pharmaciens, médecins, infirmiers, dentistes – la responsabilité de former des techniciens de santé. Ceux-ci suivraient des formations spécifiques dans les cursus respectifs, avec la possibilité de délégations de tâches par les professionnels en titre.

Entente France-Québec. L'accord signé en octobre dernier entre les Ordres de pharmaciens du Québec et de France a pour objectif la conclusion d'un arrangement pour la reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles d'ici la fin 2009. Le processus mis en œuvre comprend notamment un examen des titres de formation et des champs de compétence. Conçu pour préserver la qualité de la formation et un niveau

élevé de qualification, il prévoit des mesures de compensation (stages, épreuve d'aptitude, formation d'appoint...) en cas de différence entre les cursus. Cet accord constitue un précédent entre pays francophones.

Code de déontologie des pharmaciens de la République du Congo. Ce code, adopté en 2007, revêt une importance capitale dans l'exercice de la profession de pharmacien au Congo. Il donne aux institutions ordinaires, légalement responsables de sa bonne application, un outil de travail indispensable. Il est divisé en trois

parties qui traitent respectivement des devoirs communs à tous les pharmaciens, des dispositions propres aux différents modes d'exercice et du fonctionnement des instances disciplinaires.

Algérie. L'année 2008 a été marquée par la création de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques et la mise en œuvre d'un engagement opposable aux importateurs pour le respect d'un ratio de 45 % de génériques.

Un projet d'arrêté visant à introduire la notion de tarifs de référence par classe thérapeutique est en préparation ainsi qu'un décret fixant les marges plafonds. Au-delà, le monopole pharmaceutique, menacé en 2007, a été clairement réaffirmé dans la loi.



Les participants à la XV^{ème} Assemblée générale de la CIOPF à Paris.

H. Mokdahi

Association des biologistes francophones : c'est parti

L'Association des Biologistes Francophones (ABF) est en bonne voie de fonctionnement. Comme l'a indiqué, le Pr François Trivin, le projet de statuts* a été adressé à l'issue de la CIOPF de novembre 2007 aux présidents des Ordres de pharmaciens francophones. « *Nous avons reçu quelques réponses. Lors de la réunion du 9^{ème} Forum pharmaceutique international (Libreville juin 2008), les pharmaciens biologistes francophones d'Afrique ont décidé, préalablement à leur adhésion, de se regrouper en un réseau régional, à l'image de l'Inter Ordre des Pharmaciens Africains (IOPA) pour les pharmaciens d'officine* ».

Dans le contexte d'évolutions organisationnelles du système de santé auquel aucun pays n'échappe pour des raisons économiques, structurelles ou de progrès technologiques, la biologie médicale doit être organisée autour de règlements qui la positionnent en profession de santé exercée par un professionnel de santé. Ces textes réglementaires doivent garantir au patient la qualité et la sécurité de sa prise en charge biologique par un professionnel de santé compétent et responsable, rémunéré à son juste prix. Elle implique aussi un code de déontologie dans son exercice professionnel. Bref, toutes options qui relèvent de l'organisation et du

fonctionnement des professions réglementées, domaines dans lesquels nos Ordres professionnels sont très largement impliqués.

L'objectif de l'ABF est de débattre du schéma des évolutions réglementaires et organisationnelles potentielles ainsi que de l'harmonisation de la formation des biologistes au cours de leur qualification tant initiale que continue.

Le Pr Trivin a également souligné que l'ABF n'avait pas vocation à être le « *pré carré des seuls pharmaciens biologistes* ». Dans les pays francophones, la biologie médicale est aussi exercée par des médecins ou même des scientifiques comme au Québec. Ainsi, en France, l'Ordre des médecins va adhérer à l'ABF. L'adhésion à l'ABF peut se faire de manière individuelle ou par l'intermédiaire des Ordres nationaux. « *Il faut absolument arriver à fédérer les biologistes francophones et faire reconnaître l'ABF par la section biologie clinique de la FIP* », a insisté Jean Parrot.

La première réunion de l'ABF est prévue en juin 2009 à Abidjan (Côte d'Ivoire), en marge du 10^{ème} Forum pharmaceutique international.

* *Projet de statuts consultable sur le site : www.ciopf.org*